

**ANNEXE 2** (version du 11/07/2017)

## 2.1) liste des ouvrages d'art, équipements de la route et passage à niveau

**Réseaux 120 tonnes**

<b>Voie de l'ouvrage</b>	<b>Nom de l'ouvrage</b>	<b>Point de repère</b>
D2152 (Mer)	Pont sur la Tronne	8+032
D2152 (Suèvres)	Pont sur la Tronne de Dizier	12+884
D2152 (Suèvres)	Pont sur ruisseau de Bassonne	13+520
D2152 (La-Chaussée-Saint-Victor)	Pont sur ancienne voie SNCF	21+650
D2152 (La Chaussée St. Victor)	Pont de l'avenue Maunoury	24+410
D956 (Blois)	Carrefour de Verdun	2+290
D174A (bretelle)	Bretelle carrefour de Verdun vers D956	0+254
D956 (Blois)	Carrefour de Verdun, passage piétons	2+160
D952 (Blois)	Pont sur fossé	30+050
D952 (Blois)	Pont sur petit pont	30+272
D952 (Blois)	Pont des Moriers	30+600
D952 (Chouzy-sur-Cisse)	Pont du canal de la scierie	37+639
D956B (Blois)	Pont jacques Gabriel	0+150
D951 (Vineuil)	Pont sous D956	29+370
D951 (Nouan-sur-Loire)	Pont sur fossé	9+530
D951 (Saint-Laurent-des-Eaux)	Pont sur fossé	7+800
D951 (Saint-Laurent-des-Eaux)	Pont sur ruisseau des vallées	4+420
D951 (Saint-Laurent-des-Eaux)	Pont sur fossé	3+400
D951 (Saint-Laurent-des-Eaux)	Pont sur ruisseau	2+630
N10 (Villechauve)	Passage à niveau n°144	42+621
N10	Viaduc sur le Loir	25+085
Route de la Centrale	Pont sur l'Ardoux	0+391

## Réseaux 94 tonnes

Voie de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Point de repère
D357 (Moisy)	Pont sur fossé de l'étang du Ruchet	17+832
D765 (Cellettes)	Déviation de Cellettes, échangeur Clénord	3+920
D765 (Cellettes)	Pont sur le Beuvron	4+840
D765 (Cour-Cheverny)	Pont sur le Conon	9+270
D765 (Cour Cheverny)	Pont le passage à bestiaux	9+313
D765 (Romorantin)	Pont sur le ruisseau	27+340
D765 (Romorantin)	Pont sur le ruisseau	32+340
D765 (Romorantin)	Pont sur la Sauldre	36+550
D724 (Pruniers)	Pont sur l'A85	44+775
D724 (Pruniers)	Pont sur le fossé de la Sauldre	46+030
D724 (Gièvres)	PSGR-BA273, (Gestionnaire : Ministère de la défense)	47+410
D956 (Cellettes)	Déviation de Cellettes, échangeur de Clénord	8+180
D956 (Cellettes)	Pont sur le Beuvron (OA 2)	8+650
D956 (Cellettes)	Pont de décharge du Beuvron (OA 3)	8+765
D956 (Cellettes)	Pont sur le Conon (OA 4)	8+1100
D956 (Cellettes)	Pont sous la D77 (OA 5)	8+1303
D956 (Cellettes)	Pont sous le GR 3 (OA 6)	9+490
D956 (Contres)	Pont sur la Bièvre	21+600
D956 (Chemery)	Pont sur la Rennes	29+500
D976 (Billy, Selles-sur-Cher)	Pont sur la Sauldre	30+312
D2152/D956 (La Chaussée-Saint-Victor)	Pont de l'avenue Maunoury	1+1136
D956 (La Chaussée-Saint-Victor)	Pont sous voie SNCF	1+500
D924 (Blois)	Pont sur la D957	1+460
D957 (Blois)	Pont sous VC8	2+450
D957 (Villebarou)	Pont sur voie SNCF (OA nord)	3+560
D957 (Villebarou)	Pont sur voie SNCF (OA sud)	3+560
D957 (Villebarou)	Pont sous l'A10	4+300
D957(Fossé)	Pont sur la Cisse	9+260
D957 (La Chapelle-Vendomoise)	Pont sur la D957	12+515
D957 (Villeromain)	Pont sur VC	22+230
D957 (Villeromain)	Pont sur le ruisseau de St Martin	22+280
D957 (Vendôme)	Passage inférieur du CR d'Orgie	29+720

## Réseaux 72 tonnes

Voie de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Point de repère
D957	PI de rétablissement du chemin équestre (Naveil)	31+650
D957	Pont du vallon des caves (Naveil)	31+1280
D957	Pont sous voie SNCF (Naveil)	32+600
D917	Pont sous voie SNCF (LGV) (Naveil)	48+815
D917	Pont sur Rau la Brisse (Thorée-la-Rochette)	49+220
D917	Tunnel de St. Rimay (Gestionnaire : SNCF) (Saint-Rimay)	54+900
D917	Pont sur ruisseau de Gondré (Saint Rimay)	55+915
D917	Pont sur ruisseau de la fontaine de Sasnières (Montoire-sur-le-Loir)	56+420
D917	Ouvrage hydraulique (Montoire-sur-le-Loir)	56+800
D917	Ouvrage de décharge du loir ((Montoire-sur-le-Loir)	56+932
D917	Viaduc sur le Loir (Montoire-sur-le-Loir)	57+470
D765	Pont sur voie SNCF (passage du bas) (Pruniers-en-Sologne)	36+990
D765	Passage inférieur pour piétons (Romorantin)	37+430
D765	Buse sur ruisseau St. Marc (Romorantin)	37+880
D922A	Pont sur la Sauldre (Romorantin)	3+365
D724	Pont sur A71 (Gestionnaire Cofiroute)	18+320
D724	Pont sur voie SNCF (Gestionnaire SNCF Réseau)	16+000
D724	Pont sur la Sauldre	26+000
D724	Buse sur la Grande Beauce	35+550
D956	Pont sur l'A85 (Gestionnaire : COFIROUTE)-(Chemery)	32+740

2.2) Liste et localisation des ouvrages qui nécessitent une prescription particulière en termes de tonnage ou de gabarits :

Route	Localisation	Limitations
N10 PR : 33+277	Huisseau-en-Beauce, passage sous voie ferrée	Hauteur limitée à 4,60 m
N10 PR : 25+085	Vendôme, pont sur le Loir	Largeur limitée à 4,30 m
N10 PR : 10+263	Fontaines, passage sous la D357	Hauteur limitée à 4,85 m (Le Plessis)
D957 PR : 12+700	La Chapelle-Vendomoise	Hauteur limitée à 4,50 m sens Blois-Vendôme Hauteur limitée à 4,50 m sens Vendôme-Blois
D957 PR : 4+300	Villebarou, passage sous l'A10	Hauteur limitée à 4,60 m
D957 PR : 1+460	Blois, passage sous la D924	Hauteur limitée à 4,60 m
D957 PR : 2+450	Villebarou, passage sous VC8	Hauteur limitée à 4,80 m
D957 PR : 32+600	Naveil, passage sous SNCF	Hauteur limitée à 5,00 m
D956 PR : 1+500	La Chaussée-St-Victor, passage sous voie ferrée	Hauteur limitée à 4,85 m
D956 PR : 1+1136	Blois, La Chaussée-St-Victor, passage sous pont	Hauteur limitée à 4,60 m sens sud-nord

	Maunoury	Hauteur limitée à 4,85 m sens nord-sud
D951 PR : 29+408	Blois, passage sous la D956	Hauteur limitée à 4,50 m
D956 PR : 8+000	Cellettes, 1/2 échangeur de Clénord, passage sous D765	Hauteur limitée à 4,90 m
D956 PR : 8+1303	Cellettes, 1/2 échangeur de Clénord, passage sous D77	Hauteur limitée à 4,90 m
D956 PR : 9+490	Cellettes, 1/2 échangeur de Clénord, passage sous VC GR3	Hauteur limitée à 4,90 m
D724 PR : 44+775	Pruniers-en-Sologne passage sous l'A85	Hauteur limitée à 6,00 m
D952 PR : 42+920	Carrefour avec le pont de Chaumont-sur -Loire	Largeur limitée à 4,50 m
D174A PR : 0+254	Blois, passage sous D956	Hauteur limitée à 6,00 m